

République du Burundi

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Titre : Termes de référence pour le recrutement d'un Cadre d'Appui chargé de l'Assurance Qualité à l'Ordre des Professionnels Comptables (OPC)-Burundi

<i>Projet</i>	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)
<i>Composante</i>	Renforcement de la gestion et du contrôle des dépenses publiques Modernisation de l'administration fiscale via un système de gestion d'audit fondé sur le risque
<i>Sous-Composante</i>	B4 : Renforcement des fonctions d'audit et de contrôle externe
<i>Activité</i>	B406 : Le développement d'un programme national de qualification reconnu au niveau international afin d'accroître le nombre de professionnels de la comptabilité et de contrôleurs nécessaires dans le pays
<i>Sous-activité</i>	B40612 : Assistance technique locale de l'OPC/Recrutement d'un cadre d'appui chargé de l'assurance qualité
<i>Bénéficiaire</i>	Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC)

A. Contexte

Dans le cadre de la préparation de son adhésion à la Fédération internationale des comptables (IFAC, l'International Federation of Accountants), l'OPC (l'ordre des Professionnels Comptables) du Burundi a signé un mémorandum d'entente avec ICPAK/KASNEB du Kenya pour l'accompagner dans la préparation de la demande d'adhésion.

A l'issue d'une rapide évaluation institutionnelle et organisationnelle par ICPAK, il a été convenu de procéder au renforcement des capacités du secrétariat exécutif de l'OPC avec du personnel supplémentaire.

Avec l'appui financier de la Banque Mondiale, à travers le « Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) », il a été décidé le recrutement « **d'un Cadre d'Appui chargé de l'Assurance Qualité à l'OPC** ».

B. Principales tâches et responsabilités

La principale responsabilité de l'Expert est de développer et d'exécuter un cadre politique pour le suivi des pratiques. Cela inclut l'établissement d'un cadre d'examen de la qualité des audits conforme aux SMOs de l'IFAC. Il doit dans tous les cas rendre compte au Secrétariat Exécutif de l'Ordre.

Il sera chargé de :

- a) Faire appliquer le guide des procédures d'examen d'assurance-qualité (AQA) conformément aux exigences des obligations des membres (SMO 1) relatives à l'assurance qualité ;
- b) S'assurer de la mise en œuvre des lignes directrices applicables aux cabinets d'audit en matière de normes de contrôle de la qualité (ISQC1).
- c) Réaliser des revues de la qualité des audits et publier un rapport annuel de synthèse à ce sujet.
- d) Gérer le programme de conformité et préparer les mises à jour semestrielles des plans d'action des SMOs de l'IFAC
- e) Superviser, gérer et faire appliquer l'enquête et la procédure disciplinaire ;
- f) En collaboration avec le service des communications, établir, améliorer et tenir à jour une page Web sur les programmes d'assurance de la qualité des vérifications sur le site Web du CPD et utiliser des stratégies novatrices pour s'assurer que ces programmes sont bénéfiques/ajoutent de la valeur aux membres et au public.

C. Qualifications

Le candidat devra jouir des qualifications minimales suivantes :

- Détenir un diplôme de niveau d'études minimum de BAC+ 4 en gestion des affaires, comptabilité ou dans toute autre discipline similaire ;
- Avoir une bonne connaissance de la profession comptable ainsi que les enjeux d'assurance qualité.
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de l'audit ou de la profession comptable ;
- Les expériences pertinentes de responsable d'audit, de revue qualité d'audit, d'inspection et de contrôle seront des atouts
- Avoir travaillé dans un Cabinet d'un ordre membre de l'IFAC serait un atout
- La connaissance de l'Anglais est vivement souhaitée, avec une bonne connaissance du français.

D. Supervision

Le Responsable chargé de l'Assurance Qualité à l'OPC travaillera sous la supervision du Secrétariat Exécutif de l'OPC/CNO et sera tenu de travailler de temps à autres avec les Consultants de KASNEB et de l'ICPAK et autres partenaires.

E. Durée

La durée du contrat est d'une année dont 3 mois d'essai.

F. Livrables et production des rapports

Le Responsable chargé de l'Assurance Qualité produira un rapport trimestriel qu'il remettra au Secrétariat Exécutif pour validation par le Conseil National de l'Ordre (CNO).